

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5219 - Mercredi 07 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

ENVIRONNEMENT :

23 jeunes outillés sur le plaidoyer climatique



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Le Sneuc s'en tient à l'article 50 bis

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

07 Rabiwu - Athani 1448

Prières aux heures officielles

Du 06 au 10 Octobre 2026

Lever du soleil:

05h 47mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 35mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib : 18h 06mn

Incha : 19h 20mn



ENTREPRENEURIAT :

Samir Yousseuf, le pari du « Made in Comoros »

À 33 ans, diplômés d'un Master 2 en commerce et marketing de l'IMGAM d'Antananarivo, Samir Yousseuf a fait le choix de revenir à Moroni pour créer sa propre marque de cookies « Made in Comores ». À la tête d'une petite équipe de deux employés, et malgré le coût élevé des matières premières et le manque d'équipements, il incarne cette jeunesse audacieuse qui préfère entreprendre plutôt que d'attendre.



Dans un archipel où l'essentiel des produits agroalimentaires est importé, les initiatives de transformation locale demeurent marginales. Pourtant, une nouvelle génération de diplômés formés à l'étranger fait le pari de revenir au pays pour tenter l'aventure entrepreneuriale. C'est exactement le parcours de Samir Yousseuf à Moroni. À 33 ans, ce célibataire titulaire d'un Master 2 en commerce et marketing obtenu à l'Institut de Management des Arts et Métiers (IMGAM)

d'Antananarivo, à Madagascar, aurait pu briguer un poste confortable dans l'administration ou le secteur privé. Il a pourtant choisi une tout autre voie : celle des fourneaux et de la fabrication de cookies. Son projet est né d'une intime conviction. « Ce qui m'a poussé vers cette activité, c'est avant tout l'envie de créer quelque chose par moi-même et de valoriser une production locale », explique-t-il.

Son ambition dépasse la simple production artisanale : il souhaite « développer progressivement une véritable marque de cookies "Made in Comores" » et « proposer aux consommateurs un produit gourmand, de qualité, qui porte une identité locale ».

Installée à Moroni, sa petite unité emploie aujourd'hui deux personnes. Sa clientèle se compose « principalement de personnes qui apprécient les produits

gourmands, notamment les familles, les jeunes et les consommateurs désireux de découvrir des produits fabriqués localement ». Mais le parcours du jeune entrepreneur est semé d'embûches. « Je rencontre plusieurs difficultés, notamment le coût des matières premières, l'accès à certains ingrédients et équipements, ainsi que le manque de moyens financiers nécessaires pour développer l'activité », confie-t-il. Loin de le décourager, ces contraintes le poussent à innover : « Ces difficultés m'obligent à chercher constamment des solutions, à améliorer mes produits et à avancer étape par étape. » Car au-delà de l'activité commerciale, c'est un véritable projet de vie que porte Samir Yousseuf. Il l'affirme avec lucidité : « Oui, cette activité m'aide dans ma vie quotidienne, mais elle représente également beaucoup plus pour moi. Elle me permet de développer mon indépendance, d'acquérir de nouvelles compétences et de construire progressivement mon avenir professionnel. »

À long terme, sa vision est claire et assumée. « Dans dix ans, je souhaite voir mon entreprise devenir une marque comorienne reconnue, avec une production plus importante, une équipe solide et une présence dans plusieurs régions, voire à l'extérieur du pays. Je souhaite surtout construire une entreprise durable, créer des emplois et montrer qu'il est possible de partir d'une petite idée pour la transformer en une véritable réussite. » Un message qu'il adresse directement à la jeunesse comorienne, souvent confrontée au découragement ou tentée par l'exil. « Je dirais à la jeunesse de ne pas avoir peur de commencer petit. Il faut croire en ses idées, être patient, apprendre de ses erreurs et surtout ne pas abandonner face aux obstacles », conseille-t-il. Avec un simple four, deux employés et une foi inébranlable en son pays, Samir Yousseuf démontre avec brio qu'un cookie peut aussi devenir un acte d'engagement.

El-Aniou Fatima

EAU ET ASSAINISSEMENT :

L'Afrique vise la sécurité hydrique et l'assainissement pour tous à l'horizon 2033

Le directeur général de l'énergie, des mines et de l'eau (DGEME), Sound Goulam, a participé à la rencontre stratégique sur l'eau et l'assainissement, tenue à Abidjan du 30 septembre au 2 octobre dernier. Organisée par le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), cette rencontre a réuni des responsables, des experts et des représentants des États membres autour des grands enjeux liés à la gestion durable des ressources en eau et à l'assainissement en Afrique.

La ville d'Abidjan a accueilli les États membres dans le cadre d'une consultation et de la validation du premier Plan de mise en œuvre 2026-2033. La rencontre avait également pour objectif de définir une position commune ainsi que les priorités de l'Afrique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. À cette occasion, le directeur de la DGEME a contribué aux réflexions et aux orientations continentales dans le secteur de l'eau, tout en veillant à la prise en compte des réalités et des priorités nationales dans les

initiatives africaines. Cette rencontre a également constitué une opportunité pour Sound Goulam de renforcer la coopération entre les États africains et de contribuer à l'élaboration d'orientations communes en faveur de la sécurité hydrique et de l'assainissement pour tous à l'horizon 2033.

« C'était une expérience professionnelle, un apprentissage de plus. Aujourd'hui, l'assainissement de l'eau reste l'un des sujets qui préoccupent le monde, surtout notre continent africain. C'était donc le but de cette rencontre : discuter des grands enjeux liés à la gestion durable des ressources en eau et à l'assainissement en Afrique. Nous

avons eu des discussions très approfondies. Chacun de ces responsables, experts et représentants a donné son avis par rapport au sujet. Il y a eu, en effet, des propositions et des recommandations », a déclaré Sound Goulam.

L'ancien directeur de la Sonde a également souligné que ce séminaire lui a permis de renforcer les coopérations entre les différents États. « Cette coopération permettra d'avoir des techniciens qui vont venir nous appuyer techniquement. Et surtout, dans les périphéries, où il y a beaucoup de sites d'eau », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad



Pharmacie de garde
Pharmacie Traleni: 77321 80

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



ENVIRONNEMENT :

23 jeunes en formation sur le plaidoyer climatique

Moroni accueille depuis ce lundi 5 octobre une formation intensive de cinq jours sur le leadership et le plaidoyer climatique, réunissant plus d'une vingtaine de jeunes leaders, dont six femmes, venus d'Anjouan, de Mohéli et de Ngazidja. Organisée par le ministère de l'Environnement et des Forêts, en partenariat avec l'UNICEF, cette initiative est financée par la République de Corée (via la KOICA) et bénéficie de l'appui du Centre d'excellence de l'UNICEF, dans le cadre du projet « Action climatique pour le dernier kilomètre »

Comme État insulaire particulièrement vulnérable, l'Union des Comores fait face à l'érosion côtière, à la raréfaction de l'eau et à la multiplication des phénomènes extrêmes. Ces dernières années, près de 3 000 adolescents ont déjà été sensibilisés grâce au soutien de la KOICA. Cette formation de cinq jours vise désormais à passer de la sensibilisation à l'action en constituant le premier noyau de 20 jeunes leaders. Issus des clubs d'adolescents, des jeunes reporters, du Réseau Climat de l'océan Indien, des scouts et de la Fédération des

acteurs pour le développement de Mohéli, ces participants seront désormais outillés pour influencer les politiques climatiques nationales et locales. Ouverte officiellement à Moroni par le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Forêts et Mustapha Ben Messaoud, représentant de l'UNICEF aux Comores, la session s'articule autour d'un objectif central : transformer l'engagement des jeunes en une véritable capacité de plaidoyer.

Pendant cinq jours, les participants venus des quatre coins de l'archipel seront formés à l'analyse des politiques publiques, aux techniques de négociation, à la mobilisation sociale et à la construction d'alliances stratégiques. Il ne s'agit plus seulement de comprendre le changement climatique, mais de savoir comment dialoguer avec les décideurs et transformer les doléances des communautés en propositions concrètes, finançables et mesurables. Pour le secrétaire général du ministère de l'Environnement, Abdourahmane Ali M'roipvili, l'enjeu dépasse la simple session de formation : « Cette session de cinq jours s'inscrira pleinement dans la vision du gouvernement en matière de gouvernance climatique inclusive. Il ne

s'agit plus seulement de sensibiliser, il s'agit de structurer un vivier national de plaideurs. Nous attendons de ces jeunes leaders, venus d'Anjouan, de Mohéli et de Ngazidja, qu'ils deviennent des relais techniques dans leurs îles respectives. »

Dans son allocution, Mustapha Ben Messaoud, représentant de l'UNICEF, a rappelé le sens profond de l'initiative : « Le changement climatique constitue l'un des plus grands défis de notre génération. Mais au-delà des chiffres, ce sont les enfants qui en subissent les conséquences les plus lourdes. Lorsque les infrastructures sont endommagées, ce sont les écoles qui sont perturbées. Lorsque l'eau se raréfie, ce sont les conditions de santé des enfants qui sont affectées. C'est pourquoi l'action climatique est avant tout une question de droits de l'enfant. Agir pour le climat, c'est protéger leur santé, leur éducation et leur avenir. Nous sommes convaincus que les jeunes ne sont pas de simples bénéficiaires. Ils sont des partenaires, des innovateurs et des acteurs du changement. » Présent à Moroni pour appuyer techniquement la session, David Knaute, spécialiste du changement climatique à l'UNICEF basé à Nairobi, insiste sur la méthode.



« Ce que nous faisons ici aux Comores est un modèle pour la région. Nous sommes sur une île qui émet très peu mais qui paie le prix fort. Notre approche avec ce projet est d'aller chercher les plus vulnérables. Pendant ces cinq jours, nous formons des jeunes capables d'influencer et de sensibiliser leur entourage afin qu'ils puissent se protéger contre le changement climatique. Un jeune qui sait quantifier l'érosion de sa côte, qui peut chiffrer le coût de la perte d'une école, devient incontournable pour un maire, pour un ministre ou pour un bailleur. C'est cela, le

plaidoyer efficace. » Parmi les bénéficiaires, Rouhanana Zaïr, venue de l'île d'Anjouan, adopte déjà cette posture : « Je viens d'Anjouan. Chez nous, on ne parle pas du changement climatique dans les livres, on le voit chaque jour. Pendant ces cinq jours, je souhaite apprendre à protéger ma communauté. Je vais rentrer à Anjouan avec des connaissances qui me permettront d'apporter mon aide à mon prochain pour le bien de tous. »

El-Aniou Fatima

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Le Sneuc s'en tient à l'article 50 bis

La situation à l'université se dégrade. Le courant entre l'administration centrale et le syndicat national des enseignants (Sneuc) ne passe plus. Le principal point d'achoppement reste la législation applicable et surtout l'article 50 bis concernant la carrière des enseignants et leur évolution professionnelle à l'université.

Depuis l'annonce de la rentrée universitaire, une nouvelle crise oppose l'administration et le syndicat des enseignants (Sneuc). Récemment, le secrétariat général du Sneuc a exposé les motifs de la colère. A commencer par « ce que disent réellement les textes régissant le statut des enseignants, et surtout l'article 50 bis ». Cet article soulève des problématiques par rapport à l'application des textes juridiques liés aux conditions d'accès au grade de maître-assistant. « Le SNEUC ne conteste nullement l'importance du doctorat dans la carrière des enseignants-chercheurs. La formation scientifique, la recherche et la production académique sont indispensables au développement d'une université de qualité », concède le syndicat. « Il faut distinguer les conditions générales d'accès à une carrière d'enseignant-chercheur des dispositions particulières adoptées

par le législateur pour régler la situation de personnels déjà en fonction dans l'enseignement supérieur. C'est précisément cette distinction qui doit être faite lorsqu'on examine l'article 50 bis qui ne peut pas être ignoré parce qu'il est transitoire. La tribune présente l'article 50 bis comme une simple disposition transitoire qui ne pourrait pas produire les effets juridiques que lui attribue le SNEUC. Cette présentation mérite d'être nuancée ».

Mais l'administration persiste sur le respect des textes, alors que le syndicat défend l'application des textes, pas leur contournement et tient à rappeler qu'il n'a jamais fait de la dévalorisation du doctorat ou de la remise en cause des exigences scientifiques un objectif syndical. « Le SNEUC ne demande pas la suppression des exigences scientifiques et il ne demande pas que toute personne ayant exercé une activité d'enseignement à l'Université soit automatiquement nommée maître-assistant. Mais des enseignants exercent depuis plusieurs années au sein de l'UDC dans le cadre de contrats successifs. Leur situation soulève des questions relatives à leur stabilité professionnelle, et à leur statut et, plus largement, au respect de leurs droits », a précisé Youssouf Boinaheri, secrétaire général du Sneuc.

Le syndicat estime que le dialogue social permet de traiter les difficultés du cadre institutionnel, plutôt que de les transformer en opposition entre enseignants. C'est dans ce contexte que le rectorat insiste en invoquant : « les dispositions de la loi n°14-024/AU du 14 juin 2014 relatives aux enseignants-chercheurs et aux conditions d'accès aux différents grades. Ces dispositions doivent évidemment être prises en considération ». Le Sneuc

demande que chaque situation soit examinée conformément aux textes qui lui sont applicables, et que les personnels ayant acquis des droits du fait de leur ancienneté, de leurs contrats successifs et de leur contribution durable au fonctionnement de l'Université ne soient pas ignorés.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

RÉFÉRENCE : N° 2026/06/DNSAE/CVA/AON RELATIVE À L'ACQUISITION, LA LIVRAISON, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'ÉQUIPEMENTS, DE MATÉRIELS ET DE CONSOMMABLES POUR LE LABORATOIRE DE SANTÉ VÉGÉTALE DE L'INRAPE, EN DEUX (2) LOTS

1. Contexte
Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour la mise en œuvre du projet « Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligentes face au climat » (CVA).
Une partie de ce financement sera affectée aux paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition, à la livraison, à l'installation et à la mise en service d'équipements, de matériels et de consommables destinés au laboratoire de santé végétale de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE), en deux (2) lots.

2. Objet du marché
Le présent appel d'offres concerne l'acquisition, la livraison, l'installation et la mise en service des fournitures suivantes, réparties en deux (2) lots :

- Lot 1 — Équipements et appareils de laboratoire (37 articles) ;
- Lot 2 — Petit matériel et consommables de laboratoire (11 articles).

3. Invitation à soumissionner
La Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Elevage (DNSAE), à travers le Projet CVA, invite les Soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé pour un ou pour l'ensemble des deux (2) lots ci-dessus.

4. Mode de passation
La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON), ouvert à tous les Soumissionnaires éligibles répondant aux critères de qualification définis dans le présent Dossier d'Appel d'offres, lot par lot.

5. Retrait du dossier
Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter ou retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Coordination du Projet CVA – Mdé, Ex-Cefader, Ministère de l'Agriculture, Moroni, Union des Comores – Tél. : +269 344 26 43 – Courriel : spmcvdnsae@gmail.com.

6. Dépôt et ouverture des offres
• Les offres, accompagnées d'une garantie de soumission, devra être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard

le vendredi 29 Octobre 2026 à 10h00.

- Toute offre reçue après ce délai sera rejetée.
- Les offres seront ouvertes en séance publique, en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaitent y assister, le même jour à 10h30, en la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture (DNSAE), Mdé Ex-Cefader.
- La garantie de soumission est fixée par lot : Lot 1 : 654 000 KMF ; Lot 2 : 540 000 KMF.
- **La soumission électronique n'est pas autorisée.**

7. Adresse de dépôt
Coordination du Projet CVA
Mdé, Ex-Cefader — Ministère de l'Agriculture
BP : 41 – Moroni
Union des Comores
Tél. : +269 344 26 43
Email : spmcvdnsae@gmail.com
Lancé le : 07 Octobre 2026
Le Maître d'Ouvrage
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat



Avis spécifique de Passation de Marché – Appel d’offres

UNION DES COMORES
Maître d’Ouvrage : Ministère des Transports Maritime et Aérien (MTMA)
Projet : Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) SOP2
Référence : Don E3000
Titre du Marché : Construction du port secondaire de Vassy à Anjouan
Référence de l’AOI : 2026/09/28/BM/MTMA/PICMC/PS/VASSY
Emis le : lundi 28 septembre 2026

1. L’Union des Comores a obtenu un prêt de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché. Pour ce marché, l’Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d’Investissements.

2. Le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) invite, par la présente, les Soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation de travaux d’infrastructure du port secondaire de Vassy dans l’Ile d’Anjouan.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d’Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque

mondiale pour les Emprunteur de FPI » daté de Mars 2025(« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

4. Les Offres seront évaluées conformément au processus d’évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : 30% offre technique et pour le coût de l'Offre : 70%.

5. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l’Unité de Gestion du Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) et examiner le Dossier d’Appel d’Offres durant les heures de bureau de 9 :00 à 16 :00 heures à l’adresse indiquée ci-dessous [1].

6. Le Dossier d’Appel d’offres en français peut être retiré par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite ou en le téléchargeant au lien indiqué à l’adresse ci-dessous.

7. Les Soumissions doivent être remises au plus tard le lundi 09 novembre 2026 à 14 heures 00 min. L’appel d’offres par voie électronique ne sera pas permis. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l’Offre marquées « ORIGINAL DE L’OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l’ouverture des plis à l’adresse indiquée ci-dessous : le lundi 09 novembre 2026 à 14 heures 00 min. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » demeureront

non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d’Ouvrage jusqu’à la seconde ouverture publique des Offres.

8. Les Soumissions doivent être accompagnées d’une Garantie d’offre, pour un montant de Deux-cent mille Euros (200 000 EURO), d’une Déclaration relative à l’Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS), et d’une Déclaration d’Engagement de la main d’œuvre locale.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l’Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l’avis de Notification d’Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d’appel d’offres.

10. L’adresse auquel il est fait référence ci-dessus est : Unité de Gestion du Projet Inter Connectivité Maritime des Comores

A l’attention : Monsieur MOHAMED M’MADI HAMADA, Coordinateur du projet
Téléphone : +269 763 21 64
Adresse : Union des Comores, Moroni, Coulée de lave, Garage Mrikao ;

Electronique : connectivitecomoros@gmail.com copie à rpm.connectivitecomoros@gmail.com
Site internet : www.picmc.org

CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS DE BADJANANI :

Le CCLB se rééquipe pour relancer ses activités



Salle informatique équipée, espaces rénovés et radio en voie de relance, le Centre Culturel et de Loisirs de Badjanani (CCLB) a rouvert ses portes dimanche 04 octobre dernier, après plusieurs mois de travaux.

« Nous comptons sur tout le monde pour relancer les activités du centre », a déclaré le président du CCLB, Amir Eddine Mohamed alias Kiwane, devant des membres de la communauté de Badjanani, à l'occasion de la réouverture officielle du centre après plusieurs mois de rénovation. Situé au cœur de la médina de Moroni près de la Mairie de la capitale, le centre entend relancer ses activités, après plusieurs périodes de sommeil. « Nos enfants trainent dehors, et s'occupent comme ils peuvent. Nous espérons qu'avec la rénovation du cent-

re, ils auront un point d'ancrage, avec des activités régulières et un encadrement sûr », a confié un parent rencontré lors de la visite des locaux.

La réhabilitation du bâtiment, qui compte deux niveaux, a permis de réparer les espaces endommagés, notamment par le passage du cyclone Kenneth en 2019. « Nous avons fait réparer le plafond de la salle de conférence, remplacer toutes les vitres qui étaient cassées, et finaliser les travaux dans les sanitaires, sans oublier la peinture du bâtiment », a confié Karina Moilime, membre du bureau. Une partie de la rénovation a pu être menée grâce à des fournisseurs locaux qui avaient accepté de fournir du matériel sans paiement immédiat, dans une logique de mobilisation communautaire. La diaspora avait également été sollicitée pour restaurer la bâtisse reconnaissable par sa façade à arcades.

Côté équipement, le centre compte désormais une salle polyvalente pour accueillir les rencontres, ateliers, formations et autres activités, ainsi qu'une salle informatique qui compte neuf postes d'ordinateurs. « Il va y avoir une permanence. Cela permettra au centre de fonctionner correctement, avec une personne qui pourra recevoir les jeunes aux horaires indiqués ». Des salles pensées pour accueillir les jeunes, mais aussi les familles, les associations « et tous ceux qui souhaitent faire vivre cet espace ». La rénovation n'est toutefois qu'une première étape. Plus qu'un centre de loisir, le CCLB s'impose comme un espace « d'expression, de promotion et de préservation de la culture ». Parmi ses activités, on retrouve des cours de soutien, des programmes d'initiation à l'art, un carnaval, des expositions ou encore des concours de dictée, de sport ou de



culture islamique.

« Nous nous apprêtons à rouvrir la radio pour sensibiliser et informer la communauté. Pour les activités du CCLB, nous appelons toute personne désireuse d'accompagner la jeunesse, de se manifester. Nous avons besoin de vous, nos portes vous seront toujours grandes ouvertes », ont confié les membres du bureau. En 2026, soit 28 ans après sa création, le CCLB bénéficie d'une nouvelle dynamique citoyenne et communautaire. Le centre a d'ailleurs réceptionné du matériel de sonorisation, financé par les fem-

mes de Badjanani. À l'issue de la visite des locaux, une opération de nettoyage a été menée, conjointement avec la mairie de Moroni, sur le littoral de la vieille ville. De la rénovation de ses locaux au soutien matériel des habitants du quartier, en passant par la mobilisation de la mairie, le CCLB semble vouloir faire de sa renaissance une affaire collective. Une manière surtout de redonner aux jeunes, un lieu où se retrouver, apprendre, créer et faire vivre leur quartier.

Sanaa Chouzour

SENGHOR À L'HONNEUR :

Nioumachoi mise sur l'orthographe

À l'occasion de la commémoration du 25e anniversaire de la disparition de Léopold Sédar Senghor, le Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachoi a lancé sa programmation par un concours d'orthographe réunissant 40 élèves de

deux établissements scolaires de la localité.

Le Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachoi a donné le coup d'envoi de ses activités commémoratives consacrées à Léopold

Sédar Senghor. Le vendredi 2 octobre, un concours d'orthographe a opposé des élèves du Collège rural de Nioumachoi à ceux de l'École communautaire de Nioumachoi, dans une initiative destinée à promouvoir la maîtrise de la langue française auprès des jeunes. Au

total, 40 élèves ont pris part à cette compétition interétablissements. Pour l'épreuve, les organisateurs ont choisi un extrait intitulé « Le plus jeune animal », tiré de La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre, ouvrage écrit par Léopold Sédar Senghor et Abdoulaye Sadj. À travers cette dictée, les participants ont été invités à mettre en pratique leurs connaissances en orthographe, grammaire et syntaxe.

L'activité s'est déroulée en présence du coordonnateur du sous-réseau CLAC de Mohéli, Ansifia Solutionne. Les professeurs de français du Collège rural de Nioumachoi, Charia Daou et Ansifia Solutionne, ont également contribué à l'organisation et à l'encadrement du concours. Les enseignants se sont déclarés satisfaits du déroulement de l'épreuve, estimant que ce type d'initiative constitue un moyen concret d'encourager les

élèves à améliorer leur niveau en français. « C'est une bonne manière de poursuivre le chemin de la réussite », ont-ils souligné.

Pour le coordonnateur du sous-réseau CLAC de Mohéli, le choix d'un concours d'orthographe est particulièrement pertinent. « Je félicite l'équipe des animateurs d'avoir choisi cette activité. Elle permet de développer la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe à travers la mise en pratique des règles écrites », a-t-il témoigné. Au-delà de la compétition, cette première activité entend ainsi rapprocher les jeunes de l'œuvre de Senghor et rappeler l'importance de la lecture et de la maîtrise de la langue dans le parcours scolaire.

Riwad





UNION DES COMORES
Unité - solidarité - développement



**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME CHARGE
DES AFFAIRES FONCIERES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)
Financement de la BM : Subvention IDA_E1910-KM

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE CONTROLE DE
SUPERVISION DE PROTECTION COTIERE DE MITSAMIOULI
SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

UNION DES COMORES
PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)

N° de don : IDA-1910-KM
N° de référence : 2025-05-CON.SUP.TVX-DRAINAGE-UGP-PRRC
Date de l'Avis : 23 Septembre 2026
Date limite de cet avis : 23 Octobre 2026 à 14H00 (heure locale)
Approche : ouverte internationale

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale, pour couvrir les coûts des activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce Don (Don N°E191-KM), pour effectuer les paiements au titre du contrat pour la mission de contrôle de supervision des travaux de protection côtière dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRRC

1.Contexte

Dans ce contexte, le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT) à travers le Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) souhaite recruter un Bureau pour assurer une mission de Maîtrise d'Œuvre relative à la supervision, au contrôle et au suivi des travaux de protection et d'aménagement côtier relative aux aspects d'ingénierie et de sauvegarde environnementale et sociale de la ville de MITSAMIOULI.

Le Consultant agira en représentant du Maître d'Ouvrage vis-à-vis de l'entreprise de travaux et sera responsable de garantir que les ouvrages sont réalisés conformément aux documents techniques de l'APD, dans le respect des délais contractuels et du budget approuvé, et en pleine conformité avec les Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale applicables au projet.

Plus particulièrement, la mission vise à : assurer le contrôle de la qualité technique de l'ensemble des ouvrages réalisés, avec une attention particulière aux spécifications propres aux géo-tubes et aux géosynthétiques, qui constituent le cœur technologique de ce projet ; valider l'ensemble des matériaux approvisionnés par l'entreprise avant leur mise en œuvre ; surveiller et contrôler le programme d'exécution des travaux et alerter l'UGP de tout risque de retard dès son identification ; superviser la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du Chantier (PGES-C) de l'entreprise et veiller au respect des NES de la Banque mondiale ; assurer la gestion administrative et financière du contrat de travaux ; et mettre en place un dispositif de suivi morphologique du site pendant les travaux et pendant les six mois suivant la réception provisoire, conformément aux recommandations du rapport de modélisation hydro-sédimentaire APD.

La mission contribuera également au renforcement des capacités nationales en génie côtier souple, en intégrant dans l'équipe de contrôle des ingénieurs comoriens à qui un transfert de compétences effectif sera assuré sur les techniques de mise en œuvre et de contrôle des géo-tubes.

2.Références du Consultant

La prestation sera menée par un cabinet de consultant au profil suivant : Spécialisé dans le contrôle et le suivi de travaux d'aménagement maritime et littoral ;

Justifiant d'au moins quinze (15) années d'expérience dans les domaines du génie côtier et du génie civil maritime ;

Disposant de compétences spécifiques dans :

Les ouvrages de protection côtière ;

Les travaux de génie civil côtier ;

Les solutions de génie côtier souple, notamment les ouvrages en géosynthétiques, les géotubes, les cordons dunaires, le reprofilage des plages et les

aménagements dunaires végétalisés ;

Ayant réalisé, au cours des quinze (15) dernières années, au moins cinq (5) missions de contrôle et de suivi de travaux de protection côtière ou maritime, portant chacune sur un montant de travaux contrôlés supérieur à 3 000 000 euros ;

Ayant réalisé, au cours des dix (10) dernières années, au moins deux (2) missions de contrôle et de suivi de travaux comprenant la mise en œuvre de géotubes ou de structures en géotextiles en milieu côtier ou maritime ;

Ayant réalisé, au cours des dix (10) dernières années, au moins deux (2) missions de contrôle et de suivi de travaux dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou par d'autres institutions financières internationales multilatérales, impliquant l'application du Cadre environnemental et social (CES) ou d'un cadre équivalent ;

Disposant, de préférence, d'une expérience avérée dans les Petits États insulaires en développement (PEID), en Afrique de l'Est ou dans l'océan Indien, laquelle constituera un atout lors de l'évaluation des offres.

Pour chaque référence présentée, le Soumissionnaire précisera l'intitulé de la mission, le nom et les coordonnées du client, la période d'exécution, la nature et le linéaire des ouvrages contrôlés, ainsi que le montant des travaux concernés.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement - Sixième Edition Février -2025.

Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés. Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

"L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de février 2025, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts".

Les termes de référence détaillés (TDRs) pour cette mission peuvent être obtenus à l'adresse email indiquée ci-après : rcrpcomores@gmail.com / samil.chakira@outlook.com

"Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit avec la mention : « Recrutement d'un cabinet pour la mission de contrôle de supervision de protection côtière de Mitsamiouli » à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par fax, ou par e-mail) avant **le 23 Octobre 2026 à 14H00**.

À l'attention de : M. SAMIL CHAKIRA

Coordonnateur National

Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Email : rcrpcomores@gmail.com; samil.chakira@outlook.com

Téléphone : +269 733 26 09

Adresse : Moroni, quartier ambassadeur, Enceinte de l'Union des Mecks, entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest.

SÉNÉGAL VS COMORES :

Je suis français mais je représente aussi les Comores

Il faudrait un peu de temps avant que la ferveur ne redescende à Marseille après le passage des Cœlacanthes, l'équipe nationale des Comores. Opposée en amical au Sénégal dimanche dernier, l'équipe des Comores n'en finit pas de faire parler d'elle dans la presse française. Et cette fois, c'est le plus illustre des franco-comoriens de l'hexagone qui en parle. Interrogé par le magazine L'Equipe, Soprano est revenu sur son attachement à l'équipe des Cœlacanthes.

J'ai toujours été connecté, on représente nos origines, nos parents. Beaucoup aiment dire

: « Soprano, c'est le Comorien le plus connu au monde. » Je suis français, mais je représente aussi les Comores. Quand je suis parti là-bas en 2009 ou 2010 on m'avait appelé pour assister à un entraînement de l'équipe nationale. » Et ce dernier de continuer sur son engagement en faveur du développement du football comorien. « Ils avaient peu de moyen, m'avaient demandé si on pouvait investir. On l'a fait pour qu'ils puissent faire des tournois dans l'océan indien. Petit à petit on est passé à l'idée de faire les barrages pour intégrer les barrages pour les éliminatoires de la CAN. » Une attitude qui démontre que de la scène aux terrains de football,

Soprano n'a jamais rompu le lien avec ses origines. Au-delà des mots, le rappeur marseillais a choisi de s'engager concrètement aux côtés du football comorien. Un engagement qui s'est traduit par un soutien matériel, mais aussi par une volonté d'accompagner la sélection dans sa progression. À l'époque, les ambitions étaient encore modestes, mais l'idée était déjà de permettre aux Cœlacanthes de franchir un nouveau cap. Des tournois de l'océan Indien aux éliminatoires de la CAN, le chemin parcouru témoigne de cette évolution. Soprano aura ainsi contribué, à son échelle, à rapprocher davantage le football comorien de ses ambitions. Une manière pour lui de faire vivre ses origines bien au-delà de la musique, jusque sur les terrains. Revenant sur le match du Vélodrome contre le Sénégal, Soprano s'est senti honoré d'avoir

été choisi au côté d'autre légendes comoriens de Marseille pour se donner le coup d'envoi « C'est un truc de fou, de pouvoir donner le coup d'envoi ! Normalement, il y'a Alonzo (un autre rappeur/et Hamada Jambay (ancien de l'OM) avec moi. Comme ça, ça fait vraiment les Comoriens de Marseille. L'équipe des Comores vient jouer dans la deuxième capitale des Comores, et surtout au Stade-Vélodrome. Pour nous, c'est une fierté, un honneur. » Aux côtés de Soprano, Hamada Jambay incarne lui aussi cette histoire entre Marseille et les Comores. Ancien joueur de l'OM et actuel Responsable des équipes nationales, il représente un autre lien fort entre le football marseillais et l'archipel. Avec Alonzo et Soprano, ils forment ainsi un trio symbolique. Trois figures issues de parcours différents, réunies par une même identité et un attachement aux Comores. Au Vélodrome, leur présence a donné

une résonance particulière à cette rencontre entre les Cœlacanthes et le Sénégal. Et Soprano de finir par nous raconter une anecdote dont il a le secret « Le jour où ça été à annoncer, dis-toi bien, les gens ont dû croire que j'étais dans l'organisation, j'ai reçu des milliers de messages pour avoir des places. J'ai dit : « Où je trouve les places, moi ? Ce n'est pas moi qui organise ! » Mais cela n'est pas anodin : à force d'être présent, engagé et proche de sa communauté, Soprano est devenu une figure à laquelle les Comoriens associent naturellement les grandes initiatives qui les rassemblent. Au point que, pour beaucoup, il semble presque évident qu'il est forcément derrière tout ce qui touche de près ou de loin à la communauté comorienne.

Imtiyaz



La Gazette des Comores

BP 2216 Morani – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____

6 mois ☐ Montant : _____

12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐

Chèque ☐ n° _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Morani le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

AC CF

#4

L'importance du dépistage

pour détecter tôt et augmenter les chances de guérison

Le dépistage organisé

De 50 à 74 ans

une mammographie tous les 2 ans

Même sans symptôme, le dépistage permet de détecter un cancer à un stade précoce.

Connaître ses seins

Dès 18 ans

Être attentive à ses seins

Apprendre à connaître l'aspect habituel de ses seins et consulter en cas de changement inhabituel (boule, modification de la peau, écoulement, etc.).

Un cancer du sein détecté tôt offre de meilleures chances de traitement et de guérison.



Union des Comores

Unité – Solidarité – Développement

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES



AVIS DE RÉFÉRENCEMENT DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE LA SONELEC

RÉF. : AVIS-REF-SONELEC-2026-09-001

Dans le cadre de ses activités d’exploitation, de maintenance, d’extension des réseaux électriques et de modernisation de ses services, la Société Nationale de l’Électricité (SONELEC) procède à l’identification et au référencement des fournisseurs et prestataires exerçant dans les catégories d’activités mentionnées dans le présent avis.

I. OBJET DU RÉFÉRENCEMENT

La présente opération a exclusivement pour objet de mettre à jour la base de données interne des fournisseurs et prestataires de la SONELEC et d’identifier leurs domaines d’activité et leurs capacités. Aucun prix, devis, offre commerciale ou engagement contractuel n’est demandé à ce stade.

Le présent avis ne constitue ni un appel d’offres, ni une demande de cotation, ni une sollicitation de prix, ni une procédure d’attribution ou de présélection pour un marché déterminé.

La participation à cette opération ne donnera lieu à aucune attribution de marché, aucune commande directe, aucun bon de commande, aucun engagement financier et aucune relation contractuelle avec la SONELEC.

L’inscription dans la base de données ne confère aucun droit, avantage, exclusivité ou priorité. La SONELEC demeure libre de consulter tout opérateur économique répondant à ses besoins.

Toute acquisition future de fournitures, travaux ou services fera obligatoirement l’objet d’une procédure distincte conduite conformément à la réglementation applicable aux marchés publics. Le référencement ne pourra en aucun cas être utilisé comme fondement d’une commande directe.

La liste ci-dessous présente uniquement les catégories d’activités pour lesquelles les opérateurs économiques peuvent demander leur référencement.

II. CONDITIONS DE RÉFÉRENCEMENT

Les entreprises intéressées sont invitées à fournir les renseignements et pièces administratives nécessaires à leur identification et à l’appréciation générale de leurs capacités.

- Être légalement constituées et avoir un registre de commerce en cours de validité.
- Être à jour de leurs obligations fiscales et fournir une attestation fiscale récente.
- Fournir, au format Excel, une liste non tarifée des catégories de produits ou services proposés, avec les marques distribuées et la zone géographique desservie.
 - La référence de la catégorie correspondante dans le tableau ci-dessus.
 - La désignation générale des produits ou services proposés.
 - Les marques distribuées ou représentées, le cas échéant.
 - La zone géographique desservie.
 - Les moyens techniques et logistiques généraux de l’entreprise.

III. MODALITÉS DE TRANSMISSION DES DOSSIERS

Les dossiers de référencement doivent comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de demande de référencement dûment signée ;
- Une copie des pièces administratives : registre de commerce, quitus fiscal ou attestation équivalente ;
- Un tableau Excel non tarifé indiquant les catégories, les produits ou services proposés, les marques distribuées et la zone géographique desservie.

IV. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers complets doivent être envoyés par courriel à secretariat.dg@sonelec-km.com avec en objet la référence **AVIS-REF-SONELEC-2026-09-001**.

Date limite de réception : **le Lundi 12 Octobre 2026 12h00**, heure locale

Pour toute information complémentaire relative au référencement, les opérateurs intéressés peuvent écrire à : dep.achats@sonelec-km.com

Référence	Catégories de produit	Indication/Type de produit
SR090-SR093	Equipment bâtiment	ciment, peinture, climatiseur, éclairage, plomberie, etc...
10000-10198	Equipment réseau	Câble, transformateurs, poteaux, IAT, DRR etc...
11195-11200	Service	imprimerie et de conception graphique, livraison d’eau, restauration, etc..
10200-11169	Equipment de maintenance	filtres, huile, courroies, etc..
10646-1117	groupe électrogène	
10785-10799	Fourniture bureautique	Mobilier de bureau, Encre, papier, stylos, etc...
11144-11151	Matériel de sécurité	gants, chaussures, casque anti-bruit, extincteurs, combinaison, etc...
SR068	Pièces automobiles	pneu, pièces moteurs auto, liquide de refroidissement, etc...
11186-IM034	Formations	Formation technique, Séminaires, Renforcement de capacités, ect....
10126-10159	Matériel informatique	Ordinateur, équipements réseaux, imprimante ect.
	Installation basse tension	matériel électrique, quincaillerie, bois, disjoncteur, etc...